



Jean-Paul Huchon : « Seule compte l'action »

La région Ile-de-France est l'un des partenaires du forum Paris pour l'emploi. Entretien avec Jean-Paul Huchon, président du conseil régional.



© Conseil régional d'Ile-de-France

Quelle est la situation de l'emploi en Ile-de-France ?

Jean-Paul Huchon : En juillet dernier, la situation de l'emploi en Ile-de-France semble avoir connu une amélioration avec un taux de chômage de 9,8 %, soit un léger recul de 0,3 % par rapport au trimestre précédent. Certes, la tendance est la même qu'au niveau national mais une analyse un peu plus fine des chiffres ne permet pas d'afficher un optimisme débordant. D'abord, sur les 601 900 demandeurs d'emploi recensés sur notre territoire, nous constatons une part importante, et toujours en augmentation, du nombre de chômeurs de longue durée (34,1 %). Parallèlement, la précarisation des plus fragiles s'accroît avec une hausse constante du nombre de demandeurs d'emploi exerçant une activité d'au moins 78 heures dans le mois. Pour le second trimestre 2005, le marché de l'emploi parisien reste le deuxième plus dégradé avec un taux de 11 % juste après la Seine-Saint-Denis qui culmine malheureusement à 13,9 %. Ce contexte me préoccupe et exige donc de poursuivre notre politique volontariste de création d'emplois-tremplins, d'aide à l'insertion des

jeunes et de qualification des Franciliens les plus fragilisés.

Vous êtes partenaire du forum Paris pour l'emploi pour la troisième année consécutive. En quoi consiste votre contribution ?

J.-P. H. : Dès l'origine, j'ai décidé d'appuyer cette action qui en est aujourd'hui à sa troisième édition. L'année dernière, nous avons recensé 4 400 embauches directement liées à l'opération Paris pour l'emploi. Cette année, nous nous fixons un objectif de 5 000 recrutements qui sera atteint, n'en doutons pas, par la mobilisation de l'ensemble des partenaires concernés. Plus globalement, chaque recrutement doit pouvoir être favorisé et c'est pour cette raison qu'il me semble judicieux de soutenir ce type d'initiative sur l'ensemble du territoire francilien. Dans un contexte aussi morose, il faut donner la priorité à l'emploi.

Depuis janvier 2005, j'ai fait voter 350 000 euros de subventions permettant d'organiser 26 forums similaires à celui de Paris pour l'emploi au bénéfice de 217 000 personnes, essentiellement des demandeurs d'emploi et des jeunes en insertion professionnelle. Seule compte l'action.

L'apprentissage est l'un de vos chevaux de bataille, pensez-vous que les entreprises présentes devraient aussi proposer ce type de contrats ?

J.-P. H. : Mon objectif est de former 100 000 jeunes par an par la voie de l'apprentissage. Avec 55 500 Franciliens de moins de 25 ans au chômage, il est urgent de se mobili-

ser ensemble, entreprises, institutions, organisations professionnelles, afin de donner à nos jeunes toutes les chances d'une insertion réussie. La Région consacre cette année 280 millions d'euros à l'apprentissage dont 100 millions d'euros de primes versées aux entreprises. Sur ce dernier point, des critères de modulation vont être bientôt définis et nous aurons ainsi un levier incitatif déterminant pour favoriser l'entrée en apprentissage de nombreux jeunes. D'ailleurs, je constate que de nombreuses entreprises se mobilisent de plus en plus pour cette voie de formation séculaire. Ces entreprises voient souvent dans l'apprentissage une tactique de recrutement puisqu'elles se constituent ainsi un formidable outil de construction de compétences. Mais le tutorat, sur lequel repose l'apprentissage, est aussi une réponse à l'indispensable transfert de connaissances dont les entreprises se préoccupent afin de conserver savoir-faire et capital humain. Moi-même étant chef d'entreprise, je pense que l'apprentissage est non seulement un acte responsable pour une entreprise mais aussi une démarche stratégique censée.

Enfinement peut-on dire que la politique régionale en faveur de l'emploi et les préoccupations des entreprises se rejoignent ?

J.-P. H. : L'un des premiers défis que doit relever la Région Ile-de-France est celui des ressources humaines. Dans un territoire orienté vers les activités à forte valeur ajoutée et dont le taux de chômage est comparable à la moyenne nationale, les questions de la qualification de la population active comme de l'adaptation de l'appareil de forma-

tion aux besoins en emplois sont évidemment prioritaires. En investissant dans l'élévation du niveau de qualification des femmes et des hommes en Ile-de-France, nous renforçons l'attractivité de notre territoire. Cet enjeu de la qualification de la main d'œuvre francilienne est aussi confirmé par les départs en retraite, massifs à compter de 2005. En effet, le risque n'est pas mince de voir disparaître de nombreuses entreprises commerciales et artisanales faute de repreneurs - avec les conséquences prévisibles sur l'emploi des salariés concernés - ou de voir se délocaliser les emplois les plus mobiles faute de candidats disposant des compétences adéquates.

Les départs en retraite vont pousser bon nombre d'entreprises à se réorganiser en profondeur et pour des raisons strictement démographiques, l'économie francilienne risque donc de connaître sous peu une période d'ajustements à laquelle il faut se préparer. Cette problématique structure la politique mise en œuvre par la Région Ile-de-France puisque nous voulons faciliter l'accès de tous à l'activité par la construction de parcours liant en permanence formation et emploi. Cela passe par une intervention régionale de plus en plus vigoureuse en matière d'aide à la formation dans le cadre du plan de formation des entreprises. La signature avec les professionnels d'accords régionaux de partenariats professionnels va également dans ce même sens. Quant à la création, par la Région, de 10 000 emplois-tremplins d'ici 2010, elle concourt au développement de secteurs émergents, dans le champ de l'utilité sociale.

Propos recueillis par J. H.

